



À diffuser dès réception

Report de la date limite pour déposer un projet - Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Les Escoumins, le 28 mai 2018. – La MRC de La Haute-Côte-Nord informe les organismes qui désirent déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)* pour 2018-2019, que la date limite pour recevoir les demandes a été reportée au **lundi 11 juin 2018, à 16 h 30.**

Ce programme du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dont la gestion a été déléguée aux MRC de la Côte-Nord, permet la réalisation de projets qui contribuent au développement économique régional ainsi qu'au maintien et à la création d'emplois. Celui-ci remplace le *Programme de développement régional et forestier*. À noter que l'aide financière accordée par la MRC dans le cadre de ce programme est conditionnelle à l'obtention d'une enveloppe budgétaire provinciale. Les modalités du programme pourraient également être modifiées.

Les documents nécessaires pour le dépôt d'une demande d'aide financière sont disponibles sur le site Web de la MRC (www.mrchcn.qc.ca) ou au bureau de la MRC.

- 30 -

Source : Yves Beaudoin, ingénieur forestier
ingforestier@mrchcn.qc.ca
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 215